



Rapport annuel 2014

Résumé

Le rapport annuel détaillé est disponible avec son annexe sur le site de la CPAT:
www.cpat.ch, à la rubrique «Downloads»

L'essentiel en bref

Pour la troisième fois, les caisses de pension ont obtenu des résultats très positifs sur leurs investissements en 2014. La CPAT a dégagé un rendement de 7.17 pour cent. Elle a relevé son degré de couverture, qui a passé à 112.9 pour cent. Elle a augmenté de 75 millions de francs ses réserves de fluctuation de valeurs, qui se montent désormais à 276 millions de francs. Dans le même temps, elle a rémunéré les capitaux de prévoyance des assurés actifs jusqu'à un taux s'élevant à 3 pour cent, et alimenté de 42 millions de francs les provisions techniques pour les obligations des rentes courantes.

– La caisse de pension des associations techniques CPAT connaît une croissance continue. Fin 2014, elle gère pour quelque 2000 employeurs la prévoyance professionnelle de 15 000 assurés actifs ou rentiers. Durant les dix dernières années, sa fortune sous gestion a plus que doublé. Elle se monte à près de 2.5 milliards de francs, ce qui témoigne du **succès rencontré par la caisse**.

– Grâce à l'évolution positive des rendements, la rémunération des capitaux de prévoyance des assurés actifs a atteint jusqu'à 3 pour cent en 2014. La rémunération de base de 2 pour cent dépasse déjà d'un quart de pour cent la rémunération LPP minimale. Parallèlement, les assurés actifs âgés entre 35 et 65 ans ont bénéficié pour la troisième fois d'un supplément de rémunération compris entre 0.25 pour cent et 1 pour cent, destiné à compenser la diminution du taux de conversion. Compte tenu de l'inflation zéro et du niveau extrêmement

bas des taux d'intérêt, cette rémunération augmente de fait nettement la valeur réelle des capitaux de prévoyance.

– Grâce à son degré de couverture de 112.9 pour cent, la CPAT dispose d'une **solide assise financière**. Par ailleurs, en raison du niveau très faible des intérêts servis, les perspectives de rendement futur continuent de s'affaiblir. La CPAT tient compte de cette évolution en constituant des provisions techniques pour faire face aux obligations des rentes courantes, ce qui permettra en temps utile une réduction du taux d'intérêt technique à 2.5 pour cent.

– Les investissements des avoirs de prévoyance de la CPAT sont dictés par la **sécurité**. Le rendement de 7.17 pour cent dépasse une nouvelle fois légèrement celui de l'indice de référence, de 7.15 pour cent, calculé sans prise en compte des frais. Les pages 8 et 9 fournissent plus d'informations concernant les placements.

– Après 13 ans à la tête de la CPAT, Peter Bucher s'est retiré de la **présidence** du Conseil de fondation au printemps 2015. Il a toujours mis l'accent sur le rôle qui incombait à la CPAT, en tant qu'organisation d'entraide des associations techniques, de prendre en compte les intérêts à long terme de tous les assurés. Martin Scherrer, membre du Conseil de fondation, lui succède. Grâce à son activité au sein de l'ancienne caisse de pension d'entreprise, il dispose d'une riche expérience dans le domaine de la prévoyance professionnelle.


– Seule une organisation professionnelle peut garantir une prévoyance attractive. La **transparence** est l'un de ses fondements. Les membres du Conseil de fondation, de la direction et des organes de contrôle doivent donc présenter chaque année leurs liens d'intérêts afin d'éviter de possibles conflits d'intérêts.

– Un autre élément important est la transparence des coûts: la CPAT présente ses coûts de manière transparente depuis des années. Compte tenu de sa structure, qui compte de nombreuses petites entreprises affiliées, ses frais administratifs, qui se montent à 218 francs par assuré, sont modestes. En 2014, ils ont d'ailleurs de nouveau pu être légèrement réduits, tout comme les frais de gestion de la fortune.

– La CPAT a réglé l'exercice de son **droit de vote** lors des assemblées générales depuis des années déjà. Actuellement, la classe des actions suisses est gérée dans un fonds de placement. Le droit de vote est exercé par le fonds en toute indépendance, uniquement dans l'intérêt des investisseurs et sur la base de dispositions de bonne gouvernance. S'agissant des titres pour lesquels elle exerce elle-même son droit de vote, la caisse publiera pour la première fois son vote sur son site à partir de l'été.

– Le site **www.cpat.ch** présente toutes les informations relatives à l'assurance auprès de la CPAT. En plus de donner une vue d'ensemble des assurances sociales suisses, notre compendium en ligne (www.ptv-kompendium.ch) répond aux principales questions qui se posent dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

Chiffres-clés

	2014	2013	2012
Somme du bilan (en millions de CHF)	2 482	2 271	2 093
Performance de la fortune totale	7.2 %	4.9 %	7.5 %
Degré de couverture	112.9 %	110.1 %	107.0 %
Rémunération des avoirs de prévoyance	2.0 %	1.5 %	1.5 %
Intérêt supplémentaire 	0.6 %	0.6 %	0.6 %
Entreprises affiliées	2 010	1 989	1 964
Assurés actifs	12 935	12 677	12 300
Bénéficiaires de rente	1 976	1 877	1 760
Intérêt technique	2.75 %	2.75 %	3.0 %
Frais administratifs par assuré (CHF)	218	220	220

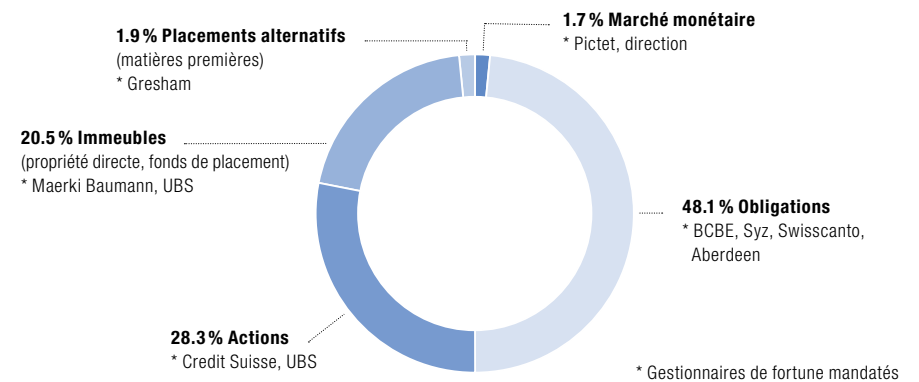
Bilan

Actif	31.12.2014 (en CHF)	31.12.2013 (en CHF)
Liquidités	41 916 173	88 902 774
Créances	12 266 089	12 546 149
Obligations	1 181 945 308	1 059 239 616
Actions et autres titres similaires	738 551 093	665 871 531
Immeubles	507 881 951	444 534 796
Total de l'actif	2 482 560 614	2 271 094 866

Passif	31.12.2014 (en CHF)	31.12.2013 (en CHF)
Prestations de libre passage	23 900 647	46 647 935
Autres engagements	457 773	600 881
Régularisation du passif	1 124 137	977 493
Réserves de contributions des employeurs	39 626 993	39 038 221
Capital de prévoyance des assurés actifs	1 447 312 339	1 373 331 097
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rente	622 649 000	581 191 000
Réserves techniques	70 807 000	28 808 000
Réserve de fluctuation de valeurs	276 617 725	200 435 238
Capital de fondation	65 000	65 000
Total du passif	2 482 560 614	2 271 094 866

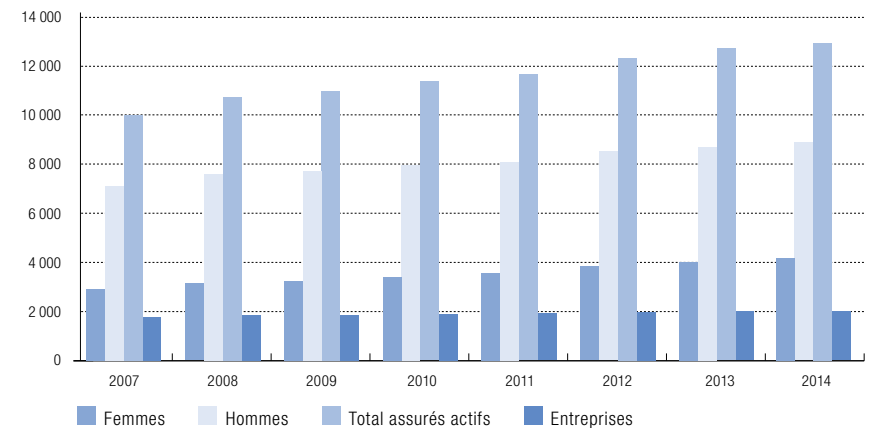
La somme du bilan de la CPAT a une nouvelle fois fortement progressé durant l'exercice 2014, principalement en raison de la progression de la valeur de la fortune investie d'une part, et des entrées nettes de fonds sous forme de cotisations et de versements d'autre part.

Répartition de la fortune par catégories de placement



Les frais de gestion de fortune se montent à 0.24 pour cent au total. Ils comprennent les frais TER de placements collectifs transparents. Le TER est un ratio utilisé internationalement qui indique la totalité des frais annuels qu'implique un placement dans un fonds. Les frais de gestion de fortune sont présentés conformément à la directive de la Commission de haute surveillance (CHS). Tous les placements de la CPAT sont transparents.

Assurés actifs et entreprises affiliées

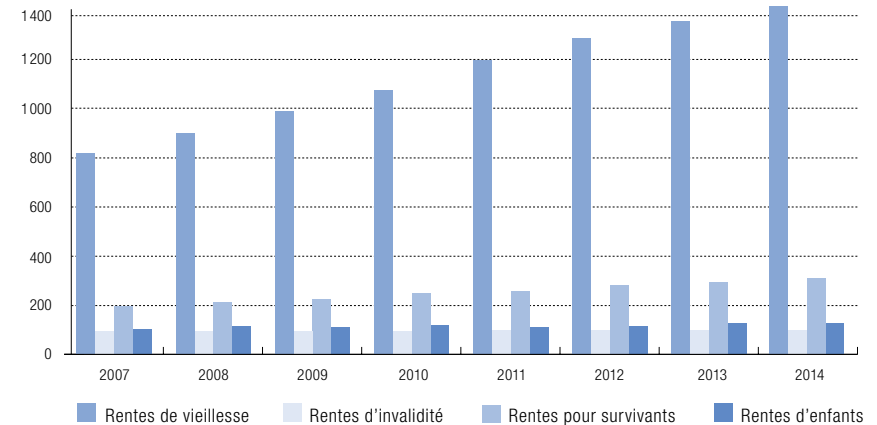


L'augmentation du nombre d'assurés actifs s'est poursuivie en 2014. A la fin de l'exercice, la CPAT compte 12 935 assurés actifs (4185 femmes et 8750 hommes), assurés dans le cadre de 1010 entreprises et à titre individuel pour 417 d'entre eux.

Compte d'exploitation

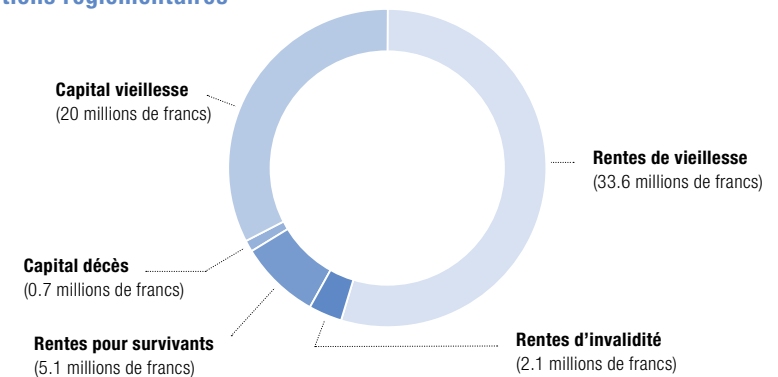
	2014 (en CHF)	2013 (en CHF)
Cotisations et apports	158 178 326	157 584 100
Prestations d'entrée	97 475 070	79 328 358
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	255 653 396	236 912 458
Prestations réglementaires	-62 394 204	-61 208 317
Subsides du Fonds de garantie LPP	-1 049 188	-972 761
Prélèvement de la réserve de cotisations de l'employeur pour le financement de cotisations	-8 355 284	-9 113 331
Prestations de sortie	-110 011 020	-104 435 300
Dépenses prestations/versements anticipés	-181 809 696	-175 729 709
Constitution capital de prévoyance	-158 027 015	-96 034 953
Charges d'assurance	-564 841	-609 505
Résultat net de l'activité d'assurance	-84 748 156	-35 461 709
Rendement des titres	36 255 755	36 006 223
Pertes réalisées sur le cours des titres	-4 513 733	-5 879 509
Bénéfices réalisés sur le cours des titres	8 305 065	41 031 151
Plus-values titres	116 197 058	26 227 609
Rendement immobilier	10 427 946	11 537 712
Gestion de la fortune	-5 869 890	-5 539 101
Résultat net du placement de la fortune	160 802 201	103 384 085
Autres frais et autres revenus	32 679	5 438
Contribution aux frais administratifs	3 950 254	3 821 199
Administration assurés	-3 249 957	-3 195 037
Frais de marketing et de publicité	-604 535	-666 354
Frais administratifs e.f./à la c. compte d'exploitation	95 762	-40 191
Excédent des recettes/excédent des dépenses	76 182 486	67 887 623

Nombre de bénéficiaires de prestations



En dépit de la croissance de ses effectifs, la CPAT connaît un nombre de rentiers AI pratiquement stable depuis des années. Le nombre de rentes de vieillesse et de rentes de survivants s'est par contre une nouvelle fois accru au cours de l'exercice. Chaque mois, des rentes sont versées à 1976 personnes au total. Le rapport entre le nombre d'assurés actifs et le nombre de bénéficiaires de rentes, de 6.55 : 1, reste favorable. Compte tenu de l'évolution démographique, les rentes de vieillesse continueront toutefois à progresser de façon marquée ces prochaines années.

Prestations réglementaires



Les prestations de prévoyance ont légèrement progressé en 2014, passant de 60.4 à 61.5 millions de francs. Les prestations versées à titre de rentes de vieillesse ont augmenté de 3.2 millions de francs; les prestations versées pour cause de décès ont augmenté de 0.6 million de francs; le volume de celles versées sous forme de capital de vieillesse a reculé de 2.8 millions de francs. Les rentes d'invalidité versées sont restées à leur niveau de 2.1 millions de francs.

Résultats du placement de la fortune et perspectives 2015

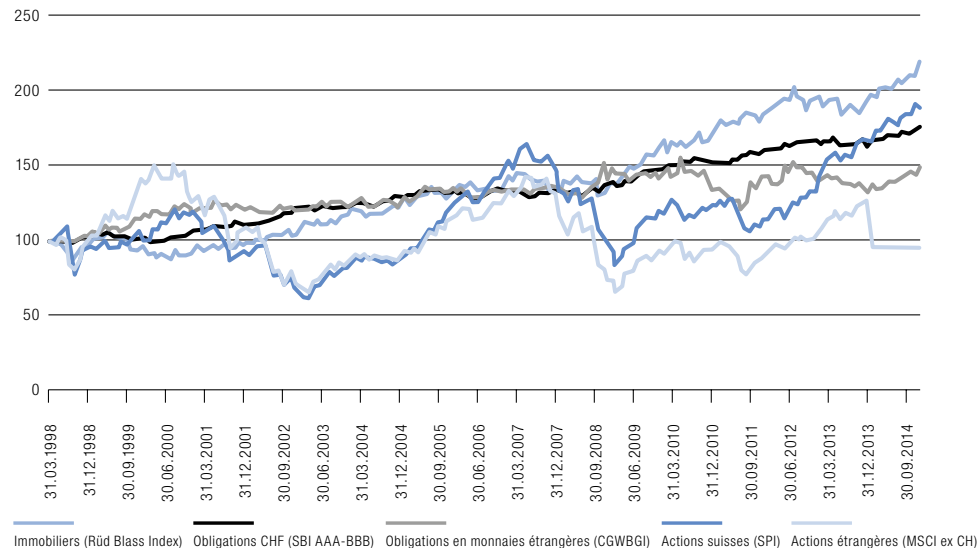
En 2013, la hausse des taux d'intérêt qu'attendaient depuis longtemps une majorité d'observateurs semblait avoir débuté. C'est au contraire à un recul des rémunérations auquel on a assisté en 2014: la rémunération servie sur une obligation de la Confédération à 10 ans a fondu, passant de 1 pour cent en début d'année à 0.3 pour cent en fin d'année, ce qui constitue un nouveau record vers le bas. Le repli des taux constaté en 2014 a bénéficié aux investisseurs en leur offrant des rendements comparativement élevés pour les obligations, indépendamment de la qualité plus ou moins bonne des débiteurs: le critère essentiel était une échéance à long terme, qui permettait de profiter au maximum des taux d'intérêt relativement bas. Ce recul des taux s'est aussi traduit

positivement sur l'évaluation des immeubles, des fonds immobiliers et des actions dans l'immobilier, dont les cours se sont nettement appréciés. Les investissements en actions ont également profité de l'évolution: à la différence de 2013, toutes les régions, pays seuils compris, ont connu un boom dans les marchés des actions. En dépit de ses rendements réjouissants, l'année 2014 a offert quelques difficultés: si la baisse des taux d'intérêt a entraîné des hausses de cours pour de nombreux placements, le montant des prestations de retraite que les caisses de pension doivent servir n'a pas diminué. La rémunération minimale fixée par le Conseil fédéral est restée la même – elle est notamment encore de 1.75 pour cent pour 2015. Or, si les rendements servis sur les marchés des

capitaux sont en baisse, alors que les objectifs restent les mêmes pour les prestations, il deviendra encore plus difficile pour les caisses de pension de continuer à respecter leurs engagements. Ces dernières années, les assurés actifs ont bénéficié de rendements relativement élevés en termes réels (niveau des taux d'intérêt moins l'inflation). Il est malheureusement plutôt peu probable qu'il continue d'en aller de même à l'avenir.

Les décisions prises par la commission de placement de sous-pondérer les investissements dans les matières premières et de les surpondérer dans les immeubles à l'étranger, se sont avérées justes et ont permis de compenser la légère sous-performance des gestionnaires de fortune (qui correspondait à peu près aux coûts). La CPAT couvre le risque de change de manière systématique depuis des années. Si de ce fait, elle n'a pas pu bénéficier de la progression du dollar américain en 2014, elle a aussi été largement protégée, en janvier 2015, des effets de la suppression du taux plancher face à l'euro décidée par la Banque nationale suisse (BNS). La CPAT a bien maîtrisé les turbulences subies par les marchés boursiers au début de 2015. Fin février 2015, elle dégagait un rendement de 2.14 pour cent. Sa réserve de fluctuation de valeurs de 276 millions de francs lui offre une assise confortable afin de compenser des rendements insuffisants sur les placements.

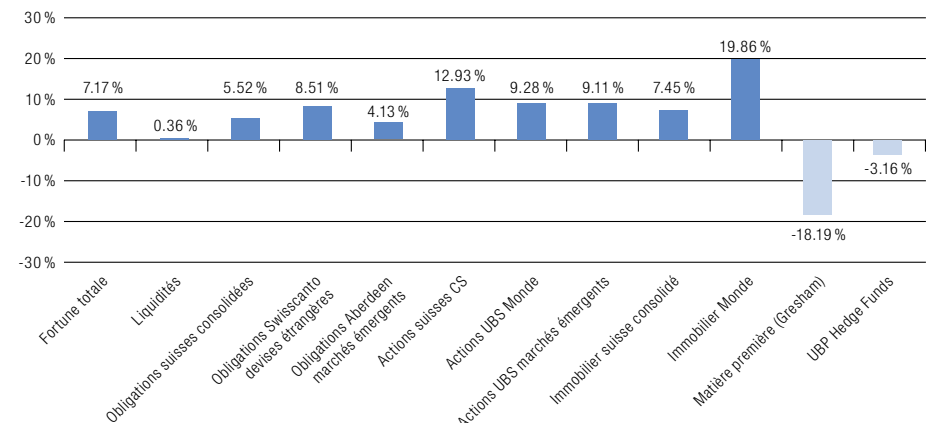
Evolution générale des marchés des principales classes d'investissement



Résultats des placements de la CPAT

La stratégie équilibrée de la CPAT lui a permis de profiter de tous les marchés importants et l'on peut qualifier le rendement global de 7.17 pour cent de très réjouissant: il dépasse largement les attentes que l'on était en droit d'avoir face à la conjoncture du début d'exercice. Il est d'autant plus remarquable qu'il a surpassé de peu le rendement de l'indice de référence, qui ne comprend pas les coûts (0.02 pour cent), tout comme en 2013.

Rendements par catégories de placement



Organes

Etat au 01.01.2015

Conseil de fondation



Peter Bucher

Ingénieur civil dipl. EPF M.E. SIA USIC
ewp bucher dillier AG, Lucerne
Représentant des employeurs SIA
Président du Conseil de fondation
jusqu'au 1^{er} avril 2015



Daniel Baldenweg

Ingénieur dipl. HES/Reg. A/SIA
dsp Ingenieure & Planer AG, Greifensee
Représentant des employeurs UTS
Membre du Comité de papiers-valeurs



Bülent Parlak

Architecte dipl. HES
arb architekten, Berne
Représentant des employés FAS
Membre du Comité de gestion
des immeuble



Martin Scherrer

Ingénieur dipl. en génie rural EPF,
ingénieur-géomètre avec brevet fédéral
ewp AG Effretikon
Représentant des employeurs SIA
Président du Conseil de fondation
dès le 2 avril 2015



Hansjörg Spörri

Ingénieur dipl. ETS UTS
Papierfabrik Netstal AG, Netstal
Représentant des employeurs UTS
Président du Comité de papiers-valeurs



Jürg Winkelmann

Architecte dipl. EPF FSAI SIA
Winkelmann Architekten AG, Morat
Représentant des employés FSAI
Président du Comité de gestion
des immeubles



Hans Abicht

Ingénieur dipl. HES SIA
Hans Abicht AG, Zoug
Représentant des employeurs SIA
Membre du Comité de gestion
des immeubles



Franz Mathis

Ingénieur dipl. ETS UTS
Peseux
Représentant des employés UTS
Membre du Comité de papiers-valeurs



Patrick Wüthrich

Economiste d'entreprise dipl. HES
Spreng + Partner Architekten AG,
Berne
Représentant des employés FSAI
Membre du Comité de gestion
des immeubles



Daniel Röschli

Economiste d'entreprise HWV HES
Secrétariat général de la SIA, Zurich
Représentant des employés SIA
Membre du Comité de papiers-valeurs



Urs Wili

Ingénieur él. dipl. EPF
Furrer+Frey AG, Berne
Représentant des employés UTS
Président du Comité d'assurance
et de stratégie



Gérald Brandt

Responsable RH avec dipl. fédéral
BG Ingénieurs Conseils SA, Lausanne
Représentant des employeurs USIC
Membre du Comité d'assurance et
de stratégie



Andreas Steinegger

Lic. oec. publ./aménagiste EPF EPG
Jauslin + Stebler Ingenieure AG,
Muttenz
Représentant des employés SIA
Membre du Comité d'assurance et
de stratégie



Lisa Ehrensperger

Architecte dipl. EPF FAS
Frei + Ehrensperger Architekten GmbH,
Zurich
Représentante des employeurs FAS
Membre du Comité de gestion
des immeubles



Marlene Locher Brander

Secrétaire de direction
Bänziger Partner AG, Buchs
Représentante des employés USIC
Membre du Comité d'assurance et
de stratégie

Direction

Organe de direction	ATAG Organisations économiques SA, Berne
Gertrud Stoller-Laternser	Directrice
Daniel Dürr	Adjoint de la directrice
Beat Christen	Adjoint de la directrice
Peter Gasser	Chef des finances et de la comptabilité
Rita Manaa	Cheffe de l'administration
Fabrice Emmenegger	Chef de la prise en charge des clients

Actuaire-conseil en prévoyance professionnelle

Patrick Spuhler	Swisscanto prévoyance SA, Bâle
-----------------	--------------------------------

Réviseur en chef

André Egli	Balmer-Etienne AG, Lucerne
------------	----------------------------

Expert en placement

D' Hansruedi Scherer	PPCmetrics SA, Zurich
----------------------	-----------------------

Autorité de surveillance

Autorité bernoise de surveillance des institutions
de prévoyance et des fondations, Berne



cpat

Caisse de Prévoyance
des Associations Techniques
SIA UTS FAS FSAI USIC

Case postale 1023
3000 Berne 14
T 031 380 79 60
F 031 380 79 43
info@cpat.ch
www.cpat.ch